



# ADAINVILLE

## INFOS

Bulletin d'Informations Communal

N° 92 DECEMBRE 2017



### **Le Mot du Maire,**

#### **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

La prochaine phase de ce document sera l'enquête publique, un commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif tiendra des permanences en Mairie, selon un calendrier qu'il aura établi. Il recueillera vos observations sur le règlement du PLU. Ces permanences se tiendront au cours du mois de Janvier . Dès que nous aurons connaissance de son calendrier, nous vous en informerons.

#### **Défibrillateur**

Certains habitants me demandent où est situé le défibrillateur. Installé depuis 2013, il se trouve dans la cour de la Mairie à droite de la première porte du garage.

#### **Cantine**

La nouvelle cantine, construite par le Syndicat ABC, qui a la compétence pour nos trois communes pour le scolaire et périscolaire a ouvert ses portes le 20 Novembre. Spacieuse, moderne, les enfants ont vite trouvé leurs marques et sont heureux d'y déjeuner.

#### **Élagage**

Je vous rappelle l'obligation qui vous incombe d'élaguer les branches de vos haies, arbustes et arbres en bordure de l'espace public en limite de vos propriétés. La période est propice pour ces élagages et je compte sur votre civisme

*Avec mes sentiments dévoués  
Marie-Hélène QUINAULT*

*Vœux du  
Maire*

*Le samedi 13 janvier  
2018 à 18 heures*

*Le Conseil Municipal  
vous présente  
ses meilleurs vœux*

*Vous êtes cordialement invités à la réunion amicale d'échange de  
vœux qui aura lieu en Mairie d'Adainville, salle communale*

## INFORMATIONS

**EN CAS DE CAMBRIOLAGE**  
Prenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.  
Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques : privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

**AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE**

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

**UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES**

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

**Pourquoi déposer plainte ?**  
Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17**

**OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705**  
**OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08**  
**BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES**  
Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00  
Free Mobile : 32 44  
Orange : 0 800 100 740  
SFR : 10 23

**Contre les cambriolages, les bons réflexes !**

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**

**BRIGADE DE GENDARMERIE**  
41, Avenue Gérard Armet  
78000 MAULETTES  
Tél. 01 30 46 93 20  
Fax 01 30 46 93 21

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)  
[www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris)

Place\_Beauveau  
[www.facebook.com/ministere.interieur](https://www.facebook.com/ministere.interieur)



### SOYEZ VIGILANTS

Nous avons à déplorer des vols dans des véhicules sur le territoire et en pleine journée.  
Nous vous invitons à ne pas laisser d'objets ou de documents dans vos véhicules.

### MONTÉE EN DÉBIT

Voici les informations que nous avons reçues concernant la montée en débit

Fin du premier trimestre 2018, la montée en débit (= la Fibre Optique jusqu'aux répartiteurs de la commune) sera effective sur Adainville.

A partir de ce moment, et, en fonctions des nouveaux débits obtenus, vous aurez accès aux offres triple-play et quadri-play des opérateurs (voir leur brochure).

A la mise en service de la montée en débit, demandez à votre opérateur de changer votre box actuelle pour une box acceptant cette nouvelle technologie (ADSL vers VDSL).

Pour information, la fibre au domicile (FTTH) sera disponible fin 2020.

### LINKY, UN NOUVEAU COMPTEUR D'ÉLECTRICITÉ

En début d'année prochaine, ENEDIS, filiale d'EDF, va faire une campagne d'installation du compteur d'électricité, appelé Linky, sur notre commune.

Ce nouveau compteur permettra des relevés à distance, donc sans prise de rendez-vous, et vous pourrez disposer d'un meilleur accès à vos données de consommation.

Les habitants d'Adainville concernés recevront un courrier d'ENEDIS au moins un mois à l'avance. C'est l'entreprise **Solution 30** qui est chargée de l'installation qui est gratuite et dure environ 30 minutes.

Pour ceux d'entre vous qui souhaiteraient une information plus complète, une documentation est consultable en mairie.

### LE SIEED – NOUVELLES PROCÉDURES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018

**Accès aux déchetteries** : les communes n'établissent plus les cartes d'accès aux déchetteries, elles sont remplacées par un badge dont la demande doit être faite sur l'imprimé joint.

**Conteneurs cassés** : les demandes de remplacements ou de nouveaux conteneurs sont à faire sur le site [www.sieed.fr](http://www.sieed.fr)

La collecte des ordures ménagères se fera toujours le Jeudi matin (sortir vos conteneurs le mercredi soir)

La collecte des déchets verts est toujours fixée au lundi et recommencera le Lundi 26 Mars 2018 et jusqu'au Lundi 3 décembre 2018

La commission animation souhaite organiser, à Adainville, deux expositions au cours de l'année 2018.



***Arts et Traditions Populaires, le 8 avril 2018***

Nous souhaitons notamment faire connaître les anciennes fêtes, kermesses et foires locales, l'ancien artisanat local et les vieux métiers ( poterie, briquèterie, tuilerie, charron...) , traditions liées aux fêtes de Noël, de Pâques et autres, traditions culinaires, les chants et musiques populaires....Si vous avez des photos ou documents, des objets, ou tout autre élément en rapport avec ce thème que vous pourriez nous prêter, contactez nous afin d'orienter au mieux l'organisation de notre projet.



***A l'occasion du centenaire de la fin de la guerre 14-18  
le jour de la commémoration du 11 novembre***

Pour cela, nous cherchons à faire connaître les biographies des soldats de la commune. Si vous avez des documents militaires, des médailles militaires, photographies, correspondances (cartes postales ou lettres de cette époque) ou tout autre souvenir de ces soldats et que vous acceptez de nous les prêter pour les exposer, nous vous en serions très reconnaissants.

Par ailleurs, si vous possédez des objets en rapport avec cette période de conflits ou si vous pouvez nous mettre en relation avec des personnes qui en possèdent ( journaux, éléments d'uniformes français, alliés ou allemands), photos, décorations militaires, lettres de soldats y compris autres que ceux d'Adainville), maquettes reconstituant un campement militaire (...), soldats miniatures (...) et aussi des objets issus de l'Art des tranchées ( Fûts d'obus gravés, briquets de soldats, coupe-papiers, bijoux, ...) nous serions ravis de pouvoir vous les emprunter pour enrichir cette exposition et avoir un maximum de souvenirs à faire découvrir aux visiteurs.

Nous vous remercions de votre collaboration à ces projets.

Nous invitons également tous ceux qui souhaitent faire partie de l'équipe de bénévoles, sans qui rien n'est possible, à nous contacter. Nous avons besoin de volontaires !

Pour tout prêt d'objets, photos ou autres, prenez contact avec

Madame MARTIN au 06.87.51.41.57 ou Madame BOURGETEAU au 06.47.39.14.16

L'équipe animation de la commune d'Adainville

Dates  
à retenir



**MAIRIE Horaires d'ouverture au public**  
Tél : 01.34.87.03.24

Lundi - Jeudi	14 h à 17 h
Mardi	14 h à 19 h
Vendredi	14 h à 16 h
Samedi	10 h à 12 h

Email :  
mairie@mairie-adainville.fr  
Site Internet :  
www.mairie-adainville.fr  
Page Facebook



**Repas des personnes âgées**  
de 65 ans et plus  
**Dimanche 11 mars 2018**

**Dernier délai**

Les inscriptions sur les listes électorales seront reçues jusqu'au  
**Samedi 30 décembre de 10 h à 12 h.**  
Présentez vous à la Mairie muni d'une pièce d'identité et  
d'un justificatif de domicile.

**ATTENTION**

**Pendant les congés de Noël, la Mairie sera ouverte  
uniquement le Mardi 26 décembre et le Jeudi 28 Décembre  
de 14H00 à 16H00**

Par contre, à compter du 2 Janvier 2018, les horaires habituels  
seront rétablis

**Les ouvertures du samedi sont fixées selon le calendrier  
des commissions d'urbanisme**

**COMMISSIONS D'URBANISME 2018** les  
samedis à 11 Heures

6 & 20 janvier	3 & 17 février	3 & 17 & 31 mars
14 & 28 avril	12 & 26 mai	9 & 23 juin

Les dossiers de demandes d'urbanisme sont à déposer auprès des  
membres de la commission sur rendez-vous. Les dossiers ne seront  
enregistrés que s'ils sont complets. Les membres de la commission les  
instruiront dans les délais légaux.

**RAPPELS**

Le brûlage de tous déchets qu'ils soient verts ou ménagers est  
interdit sur tout le territoire conformément à la circulaire  
préfectorale du 8 Juillet 2011 et à la circulaire ministérielle du 18  
novembre 2011.

**Assainissement autonome**

Les conventions de travaux qui vous ont été transmises par le  
service SPANC de la Communauté de Communes doivent être  
déposées impérativement avant le 30 décembre 2017. Après cette  
date, vous ne pourrez plus bénéficier de subventions.

Depuis quelques temps, nous constatons la divagation  
d'animaux et notamment de chevaux et poneys.  
Devant la dangerosité tant pour l'animal errant que  
pour les véhicules croisant sa route, il est demandé à  
chaque propriétaire de vérifier les clôtures de ses  
prés. Cependant, un animal peut aussi sauter la  
clôture, il est donc recommandé à chaque détenteur  
d'animaux de laisser ses coordonnées en mairie afin  
que le secrétariat puisse le prévenir au plus tôt.

**Entreprises Adainvilloises à votre service**

**MULTI SERVICES**  
**Gilles CHAUMIER**  
Tél : 06 85 55 94 34

**MOREL BATIMENT** Étude et  
coordination de travaux,  
Coordonnateur sécurité, Santé, Expert  
en états parasitaires - Assistance  
technique Port : 06 08 46 35 55  
**morelbatiment@hotmail.fr**

**CUISINES ITALIENNES ET DRESSINGS SUR  
MESURE**  
Aménagement de la conception à la réalisation.  
Tel : 06.84.15.97.28 / 09.83.39.30.99  
**Mel : herve@ateliers-hbc.fr/  
www.ateliers-hbc.fr**

**ENT. DE TERRASSEMENT ET AMÉNAGEMENT ESPACES VERTS**  
**Loïc FOULON** Tél : 01 34 87 14 89

Terrassement, drainage, raccordement de tout à l'égout,  
assainissement, plantations, clôtures...



**HARAS DU HAUT LE VENT**

Centre équestre, pension de chevaux, transport.  
Tél : 06 07 34 02 82 // 06 75 06 55 68  
contact@rondoux.com



**POSE & DEPANNAGE**

Tél : 06 81 84 85 76  
Alarme, serrurerie, blindage,  
automatisme, portail, fenêtre...

**PLOMBIER CHAUFFAGISTE**

**Jean-Denis LEROUX**  
Tél : 06.32.62.93.47  
Fax : 01.34. 87.75.36



**TAXI ADAINVILLE**

Place de l'Église  
Tél : 06.85.46.53.97  
Dans votre région  
une course, un RdV, un avion, un colis...

Bulletin d'informations  
Municipal rédigé et imprimé en Mairie  
d'Adainville